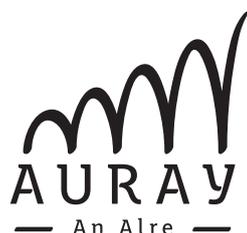


DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CENTRE CULTUREL ATHÉNA
VILLE D'AURAY

[Appel à projets Arts visuels]

Exposition Chapelle du Saint-Esprit
Auray / 2021

Exposition / installation individuelle ou collective
Arts visuels



Action Culturelle
Centre Culturel Athéna
Place du Gohlérez 56400 AURAY
02 97 56 18 00
dac@ville-auray.fr
f @athenaauray
www.auray.fr

LE PROJET

EXPOSITION / INSTALLATION

> Chapelle du Saint-Esprit - Auray

Espace dédié aux expositions depuis une vingtaine d'années, la Chapelle du Saint-Esprit est un lieu d'expressions artistiques émergentes devenu incontournable sur la période estivale de juin à septembre à Auray.

Temps fort de diffusion et de valorisation culturelle orchestré par le service culturel de la Ville d'Auray, les expositions de la Chapelle du Saint-Esprit initient à plus long terme une dynamique d'échanges et de confrontation entre la population et l'art contemporain. C'est dans cette dynamique que la ville souhaite orienter la programmation au sein de la Chapelle du Saint-Esprit vers des œuvres contemporaines qui questionnent l'histoire de l'art, la société, le lieu, les modes de vie...

Ce présent appel à projet est donc destiné à élaborer la programmation pour la période de juillet à septembre 2021. Lors de la sélection des projets artistiques, le jury portera une attention particulière à la jeune création, au développement des actions de sensibilisation et de médiation auprès de tous les publics et aux projets d'artistes de la région Bretagne.

Pour ce faire, la Ville d'Auray invite tous les artistes, plasticiens, performeurs... à présenter leur travail et à le valoriser dans le cadre d'une EXPOSITION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE (collectif d'artistes constitués) qui se déroulera de juillet à septembre. Toutes les disciplines sont acceptées : art vidéo, installation, multimédia, peinture, performance, photographie, sculpture...

Les dossiers de candidature devront être transmis **avant le dimanche 21 mars 2021**, uniquement par courriel à l'adresse suivante : dac@ville-auray.fr en précisant "Appel à projets Chapelle" dans l'objet du mail.

Un jury final sera constitué de professionnels, d'artistes, d'élus de la Ville d'Auray, de citoyens et de jeunes.

La première sélection se fera le **samedi 3 avril 2021**.

L'audition finale aura lieu le **samedi 24 avril 2021**.

Les candidats retenus à l'audition finale recevront une indemnisation de 300€.

CANDIDATS

Artistes professionnels, étudiants d'écoles en arts visuels : peinture, sculpture, installations, photographie, vidéo, architecture, design, paysage, lumière, son, scénographie, graphisme, illustration, etc.

ENGAGEMENTS DES ARTISTES

Faire un projet répondant aux objectifs et engagements suivants :

- > Présenter leurs œuvres originales, contemporaines qui questionnent l'histoire de l'art, la société, le lieu, les modes de vie...
- > Mise en valeur de l'édifice - la Chapelle du Saint-Esprit
- > Avoir une réflexion sur le dedans / dehors
- > Organiser la mise en œuvre globale de l'exposition, montage, démontage.
- > Assurer la mise en espace des œuvres avec le concours des techniciens du Centre Culturel Athéna.
- > Participer par leur présence aux rencontres avec le public.
- > Proposer des axes d'actions de médiation culturelle autour du projet.
- > Autoriser la Ville d'Auray à utiliser sans perception de droits d'auteurs les visuels d'œuvres pour les supports assurant la communication générale de l'exposition dans toutes les déclinaisons envisagées (affiches, tracts, plaquettes, cartons d'invitation, site internet, web...).

ENGAGEMENTS DE LA VILLE D'AURAY

- > Mettre à disposition des artistes la Chapelle du Saint-Esprit pendant une semaine, à partir du mois de juillet, avec le personnel technique pour l'aide au montage et au démontage, suivant un planning établi préalablement avec le directeur et le responsable technique du Centre Culturel Athéna.
- > Coordonner et prendre en charge la communication globale autour de l'exposition et les actions périphériques (rencontres, visites commentées).
- > Prendre en charge les frais liés au vernissage.
- > Prendre en charge l'assurance des œuvres.
- > Organiser et prendre en charge le gardiennage de l'exposition.
- > Organiser le planning des visites scolaires.
- > Prendre en charge les frais inhérents à la réalisation (transport d'œuvres nécessitant des véhicules lourds, construction, réalisation d'éléments scénographiques...) de l'exposition dans la limite des crédits budgétaires attribués au Centre Culturel Athéna. À titre indicatif, le budget moyen pour la réalisation technique est d'environ 5000€.
- > Verser aux artistes une rémunération de 1500€ au titre du droit de présentation publique dans la limite des crédits budgétaires attribués au Centre Culturel Athéna. (Cf : articles L.122-2, L.122-4 et L.131-4 du code de la propriété intellectuelle).
- > La Ville se réserve le droit d'annuler sans indemnisation le projet pour des raisons majeures ne permettant pas sa réalisation notamment en termes de sécurité des personnes et des œuvres et des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

SÉLECTION

Les principaux critères de sélection du projet seront :

- > la pertinence
- > le caractère innovant et créatif
- > les actions de médiation culturelle autour du projet
- > la manière dont le lieu est pris en compte
- > la faisabilité technique et budgétaire
- > la rédaction du dossier, la lettre d'intention

JURY

Le jury final sera constitué de professionnels, d'artistes, d'élus de la Ville d'Auray, de citoyens et de lycéens. Les participants seront informés des résultats par mail.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projet > janvier 2021

Clôture de l'appel à projet > dimanche 21 mars 2021

Présélection > samedi 3 avril 2021

Auditions des finalistes et sélection finale > samedi 24 avril 2021

Exposition > du 31 juillet au 19 septembre 2021 (montage du 23 au 30 juillet 2021)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

PHASE 1 : PRÉSÉLECTION

Le dossier de candidature devra contenir :

- > La fiche signalétique du projet joint dûment remplie.
- > Le descriptif synthétique du projet avec note d'intention, contenu, forme, singularité.
- > Le parcours du candidat (ou des candidats si projet collectif) : Cv, book...
- > Premiers éléments techniques de mise en œuvre du projet et de faisabilité.
- > Le budget prévisionnel global.
- > Tous documents pouvant servir à l'appréciation du projet du candidat.

Date limite des candidatures : dimanche 21 mars 2021

Candidature à envoyer par mail à l'adresse dac@ville-auray.fr en précisant "Appel à projets Chapelle" dans l'objet du mail.

Un accusé de réception vous sera envoyé par mail.

Possibilité de visiter la Chapelle du Saint-Esprit en prenant rendez-vous auprès du Centre Culturel Athéna : 02 97 56 18 00.

PHASE 2 : AUDITION DES FINALISTES

Le jury sélectionnera 3 ou 4 projets pour l'audition finale. Les candidats retenus pour l'audition seront tenus de détailler leur projet. Chaque candidat devra présenter :

- > Le descriptif détaillé du projet avec note d'intention, contenu, forme, singularité.
- > Le budget prévisionnel faisant apparaître les différents besoins par poste.
- > Fiche technique aussi précise que possible.
- > Les modalités concrètes de mise en œuvre du projet.
- > Tous documents pouvant servir à l'appréciation du projet (maquette, photo...)

Les candidats non retenus à l'issue de l'audition recevront une indemnisation d'un montant de 300€.

Un peu d'histoire...

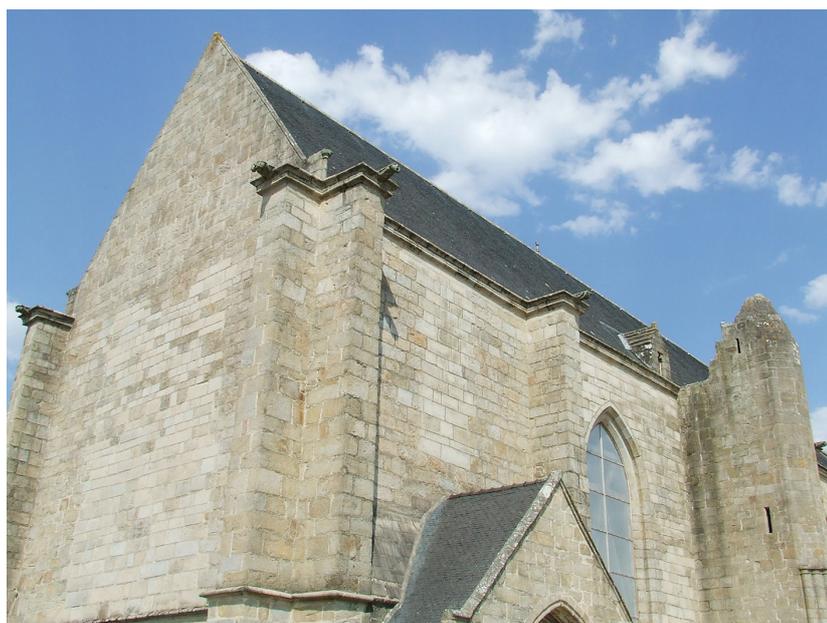
L'ordre du Saint-Esprit, né à Montpellier au 12^{ème} siècle, s'était donné pour mission de soulager les pauvres et les orphelins. Connaissant un vif succès, l'ordre a implanté des commanderies dans toute l'Europe dont une à Auray. Cette dernière possédait de nombreux biens dans la région et était l'une des plus riches de l'ordre en France. La chapelle du Saint-Esprit est le dernier vestige de la commanderie d'Auray, autrefois constituée de plusieurs bâtiments.

La Chapelle a perdu sa vocation religieuse au moment de la Révolution. Dès 1794, elle est transformée en caserne militaire : la caserne Duguesclin. Elle accueille des soldats jusqu'au début du 20^{ème} siècle, puis servira d'abri pour la population pendant la Seconde Guerre mondiale avant d'héberger successivement des écoliers, des pompiers et des associations.

Le bâtiment, de plus de 47 m de longueur / 11,10 m de largeur / 20 m de hauteur, est actuellement complètement vide.

L'avenir de la chapelle...

La chapelle est classée en 1982 au titre des Monuments Historiques. C'est le point de départ pour une nouvelle vie de l'édifice. Aujourd'hui, la réflexion se poursuit. La réflexion sur l'avenir de la chapelle du Saint-Esprit est engagée pour faire de la chapelle un espace novateur de création, d'ouverture et de rencontres entre population et œuvres dans un objectif de construction et de réhabilitation pour les générations futures.



LES EXPOSITIONS EN IMAGES



EXPOSITION IN DOOR - 2009
- début de la mise en espace -



(CH)ARPENTEUR - 2014
de Cantito

© Jonas Delhaye



SOUS-BOIS - 2018
de Ladislav Combeuil



LES PETITS RIENS - 2011
de Bénédicte Klène



NOCES D'HERBES - 2012
de Gaël Gicquiaud



DES VUES - 2015
de Mathilde Seguin



SAUVAGE ORDINAIRE - 2016
de Nastasja Duthois



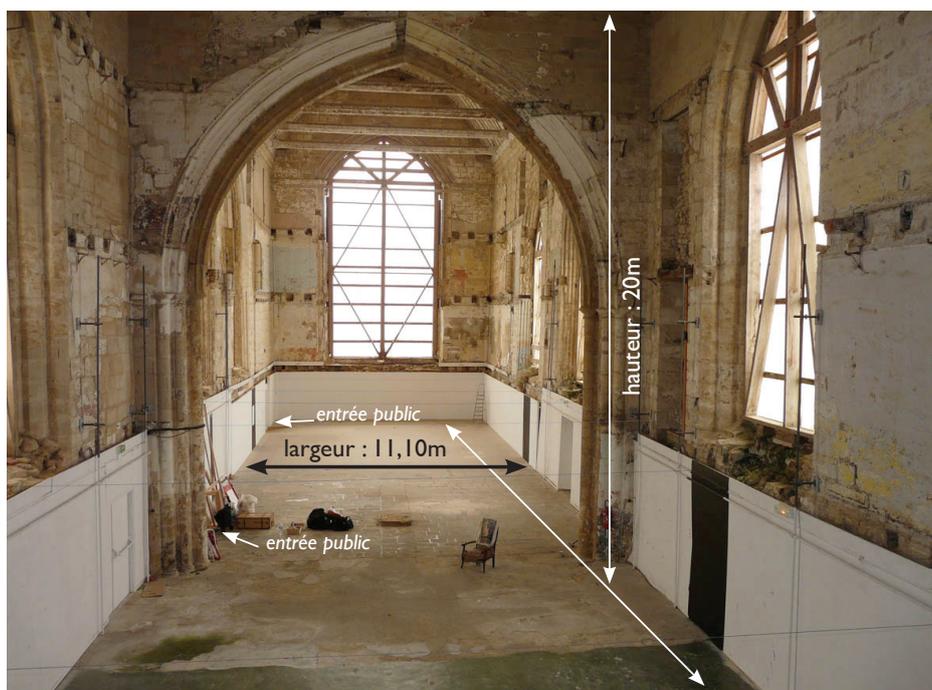
LIEU DE RÉFLEXION - 2017
de Prisca Cosnier



THE MOSAIC EXPERIENCE
Biennale internationale de
mosaïque contemporaine - 2018



ESCALES PHOTOS - 2019
Laurent Laveder et Rodolphe Marics



VUE INTÉRIEURE DE LA CHAPELLE

> vitrail à l'est

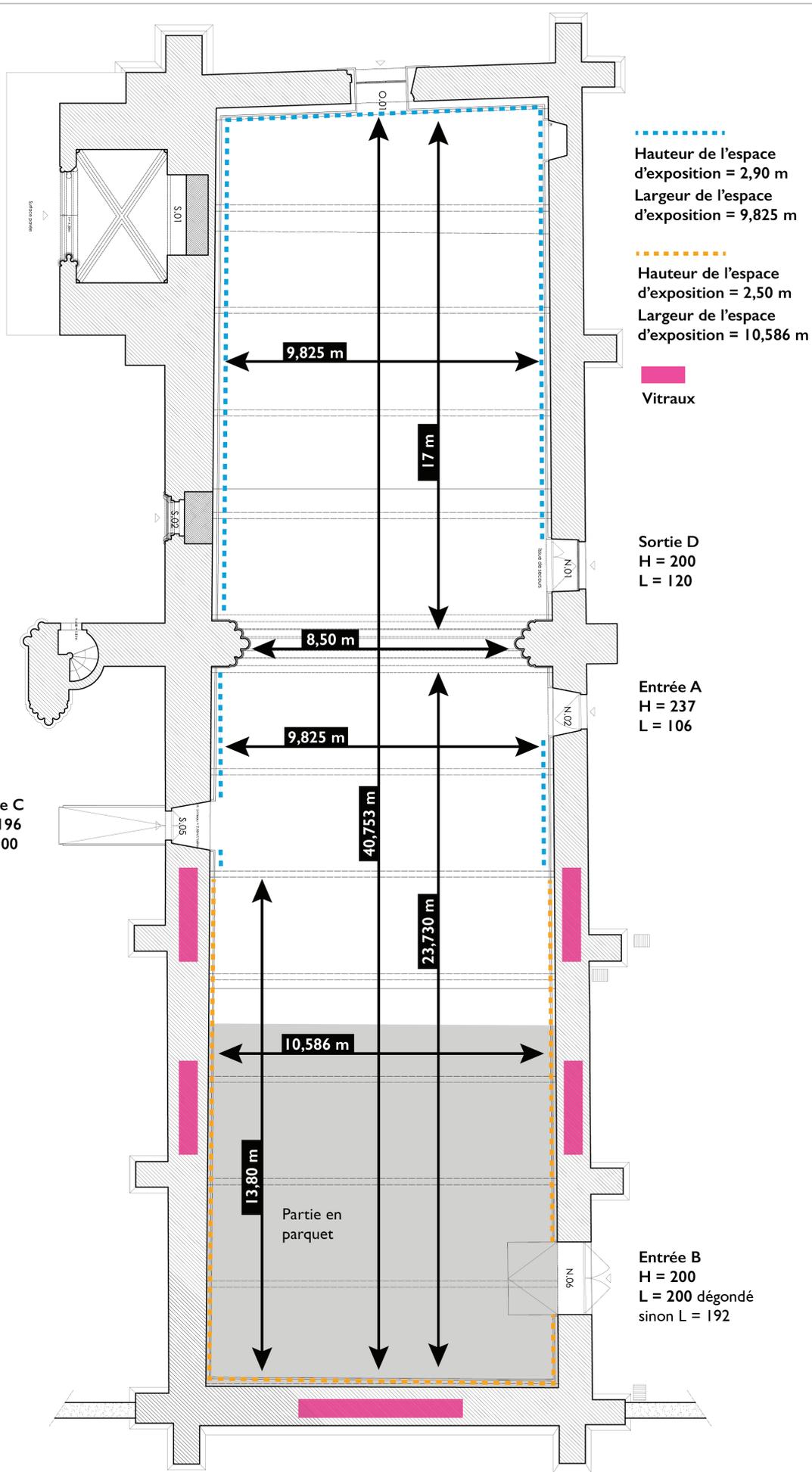
5,30m de large - 12m de haut

> 4 vitraux (2 par facades sud et nord)

3,16m de large - 7,439m de haut

Ouest

ETAT ACTUEL - PLAN AU SOL



Est

ACCESSOIRES

50 spots 1000 et 350 lumens à pince avec leurs bras, support blanc

26 socles colonne blanc ou noir de différentes tailles pour sculpture

Possibilité de cimaises et autres accroches non conventionnelles
pour mise en scénographie des œuvres d'art avec le technicien référent

LUMIÈRES

40 projecteurs Par 36 FI

4 projecteurs à découpe 75W

10 projecteurs Par 56 300W

10 projecteurs Par 30 100W

4 projecteurs halogène horiziode 1000W

6 projecteurs PC 300/500 W

Possibilité projecteurs Par 64

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Disjoncteur général : 3 x 63 A

Distribution sur prise de courant mono : 4x16 A PC Mono N+P+T

SON

en fonction des besoins

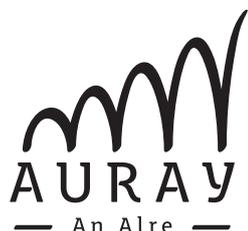
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CENTRE CULTUREL ATHÉNA
VILLE D'AURAY

[Appel à projets Arts visuels]

Exposition Chapelle du Saint-Esprit
Auray / 2021

Exposition / installation individuelle ou collective
Arts visuels

Contact :
Centre Culturel Athéna
Tél : 02 97 56 18 00
Mail : dac@ville-auray.fr



Action Culturelle
Centre Culturel Athéna
Place du Gohlérez 56400 AURAY
02 97 56 18 00
dac@ville-auray.fr
 [@athenaauray](https://www.facebook.com/athenaauray)
www.auray.fr